

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés Question écrite n° 92720

Texte de la question

M. Jacques Desallangre attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les revendications concomitantes émanant de la fondation Autisme, agir et vaincre et de l'association Pas à pas qui exigent une attention renforcée de la part des pouvoirs publics en direction de cette terrible maladie qu'est l'autisme. La fondation exige que l'on dégage des budgets suffisants pour que les chercheurs aient les moyens de mener des recherches sur les causes de l'autisme et les moyens de prévention et de mettre au point des traitements pour vaincre cette maladie génétique. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour marquer la prise en compte de l'autisme au bon niveau dans notre pays.

Données clés

Auteur: M. Jacques Desallangre

Circonscription : Aisne (4e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 92720

Rubrique: Handicapés

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4131